amU Fondation
Aix Marseille Université

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE amU

DÉLIBÉRATION n° 2024/12/04-04-CGF

Budget initial 2025 de la Fondation universitaire amU

Le **Conseil de gestion de la Fondation universitaire amU**, en sa séance du 04 décembre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON, Président de ladite Fondation,

Vu *le Code de l'éducation, notamment en ses articles L. 719-12 et R. 719-194 à R. 719-205,*
Vu *le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses article 175 à 177,*
Vu *les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,*
Vu *les statuts de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université,*
Vu *la délibération n° 2024/10/18-03-CGF du Conseil de gestion de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université portant désignation de Mme Florence MESSINA en tant que Trésorière du bureau de la Fondation,*

Considérant *les éléments financiers et comptables prévisionnels exposés par Mme la Trésorière du bureau de la Fondation pour l'exercice 2025,*

Après en avoir délibéré,

Article 1er
APPROUVE les autorisations budgétaires suivantes pour le budget annexé initial 2025 de la Fondation universitaire *Aix Marseille Université* :

- 345 794 € d'Autorisations d'Engagement, dont :
  - 64 552 € en personnel ;
  - 201 959 € en fonctionnement ;
  - 0 € en intervention ;
  - 79 283 € en investissement ;
- 345 794 € de Crédits de Paiement, dont :
  - 64 552 € en personnel ;
  - 201 959 € en fonctionnement ;
  - 0 € en intervention ;
  - 79 283 € en investissement ;
- 53 000 € de prévisions de Recettes Encaissées ;
- -292 794 € de Solde Budgétaire (déficitaire).

Jardin du Pharo .58, Boulevard Charles Livon . 13284 Marseille cedex 07. France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 . Fax : +33 (0)4 91 31 31 36

amU Fondation
Aix Marseille Université

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE amU

Article 2

APPROUVE les prévisions budgétaires suivantes :

- - 143 112 € de résultat patrimonial ;
- - 143 112 € d'insuffisance d'autofinancement ;
- + 152 999 € de variation de fonds de roulement ;
- - 292 794 € de variation de trésorerie.

Article 3 :

APPROUVE les documents budgétaires et comptables annexés à la présente délibération, relatifs au budget initial 2025 de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université :

- Tableau 2 GBCP – Autorisations budgétaires ;
- Tableau 6 GBCP – Situation patrimoniale ;
- Tableau 7 GBCP – Plan de trésorerie.

Jardin du Pharo .58, Boulevard Charles Livon . 13284 Marseille cedex 07. France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 . Fax : +33 (0)4 91 31 31 36

amU Fondation
Aix Marseille Université

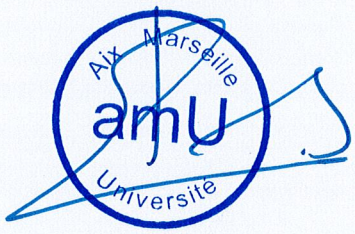
CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE amU

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nombre de membres statutaires : 14
Nombre de membres en exercice : 13
Quorum : 7
Nombre de membres présents ou représentés : 12

Fait à Marseille, le 04 décembre 2024,

M. Eric BERTON
Président de la Fondation universitaire
Aix-Marseille Université



Jardin du Pharo .58, Boulevard Charles Livon . 13284 Marseille cedex 07. France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 . Fax : +33 (0)4 91 31 31 36

ANNEXES

Tableau 2 GBCP : Autorisations Budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses					Recettes		
	Montants				Montants		
	AE		CP		RE		
	BR 2 2022	BI 25	BR 2 2022	BI 25	BR 2 2022	BI 25	
Personnel		64 552		64 552	0	53 000	**Recettes globalisées**
dont contributions employeur au CAS Pension							Subvention pour charges de service public
							Autres financements de l'Etat
							Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention		201 959		201 959			Autres financements publics
						53 000	Recettes propres
					0	0	**Recettes fléchées ****
							Financements de l'Etat fléchés
Investissement		79 283		79 283			Autres financements publics fléchés
							Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	0	345 794	0	345 794	0	53 000	**TOTAL DES RECETTES**
Solde budgétaire (excédent)				0	0	292 794	**Solde budgétaire (déficit)**

Le Solde Budgétaire est déficitaire de - 292 794 € ; il résulte de décaissements supérieurs aux encaissements, en effet les reliquats de dotation initiale d'AMIDEX sont des opérations non budgétaires qui ont seulement un impact en comptabilité générale et donc ne viennent pas abonder le niveau des encaissements.

amU

Tableau 6 GBCP : Situation Patrimoniale

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR	BI 25	PRODUITS	BR	BI 25
Personnel		64 552	Subventions de l'Etat		
*dont charges de pensions civiles**			Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention		201 959	Autres subventions		
			Autres produits		123 399
TOTAL DES CHARGES (1)	-	**266 511**	**TOTAL DES PRODUITS (2)**	-	**123 399**
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	**143 112**
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	-	**266 511**	**TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)**	-	**266 511**

**Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.*

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR	BI 25
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	-	- **143 112**
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
= CAF ou IAF*	-	- **143 112**

*** capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement**

Le compte de résultat prévisionnel présente un déficit de **143 112 €**. Les charges totales sont estimées à **266 511 €**, dont une partie concerne les charges de fonctionnement **(201 959 €)** et le reste est lié aux charges de personnel **(64 552 €**). En face, les produits prévisionnels s'élèvent à **123 399 €**, répartis entre des dons **(50 000 €),** des intérêts financiers **(3 000 €)**, et des recettes des chaires **(70 399,21 €**).

La CAF est présentée en insuffisance d'autofinancement. Le BI 2025 prévisionnel indique alors un déficit financier avec une incapacité à autofinancer ses dépenses.

Tableau 6 GBCP : Situation Patrimoniale

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR	BI 25	RESSOURCES	BR	BI 25
Insuffisance d'autofinancement*	-	143 112	Capacité d'autofinancement*	-	-
Investissements		79 283	Financement de l'actif par l'État		
Sorties immobilisations et régularisation terrains 2019			Financement de l'actif par des tiers autres que l'état		
Remboursement des dettes financières: emprunts (non budgétaire)			Autres ressources		375 394
Dépréciation clients			Sorties Subventions et régul terrains 2019		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	-	222 395	**TOTAL DES RESSOURCES (6)**	-	375 394
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	152 999	**PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)**	-	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR	BI 25
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		152 999
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT		445 793
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)		- 292 794
Niveau du FONDS DE ROULEMENT		152 999
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		445 793
Niveau de la TRESORERIE		32 600

La fondation AMU prévoit une perte nette de - 143 112 € pour l'exercice, entraînant une insuffisance d'autofinancement (CAF négatif). Les dépenses projetées sont importantes, avec un besoin en fonds de roulement de 445 793 €, qui dépasse les ressources disponibles. Bien que cela génère un prélèvement sur la trésorerie, la fondation dispose d'un excédent de fonds de roulement de 32 600 € pour partiellement couvrir ce besoin. En résumé, bien que la fondation affiche un déficit prévisionnel, elle dispose d'un excédent de fonds de roulement suffisant pour financer ses dépenses futures, bien que la trésorerie reste limitée.

Le ratio de fonds de roulement exprimé en jour de dépenses de fonctionnement (incluant MS) s'établit à 210 jours, très au dessus du niveau prudentiel de 15 jours.

amU

Tableau 7 GBCP : Plan de Trésorerie

(K€)	Prévisionnel												Variation de trésorerie BI
	Janvier BI	Février BI	Mars BI	Avril BI	Mai BI	Juin BI	Juillet BI	Août BI	Septembre BI	Octobre BI	Novembre BI	Décembre BI	
(1) SOLDE INITIAL (début de mois) *	325 394	296 599	267 804	239 009	243 214	214 419	185 624	156 829	128 034	119 239	90 444	61 649	
dont placements													
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	-	-	-	33 000	-	-	-	-	20 000	-	-	-	53 000
Subvention pour charges de service public													-
Autres financements de l'Etat													-
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics													-
Recettes propres				33 000					20 000				53 000
A. TOTAL	-	-	-	33 000	-	-	-	-	20 000	-	-	-	53 000
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	28 795	28 795	28 795	28 795	28 795	28 795	28 795	28 795	28 795	28 795	28 795	29 049	345 794
Personnel	5 375	5 375	5 375	5 375	5 375	5 375	5 375	5 375	5 375	5 375	5 375	5 427	64 552
Fonctionnement et intervention	16 820	16 820	16 820	16 820	16 820	16 820	16 820	16 820	16 820	16 820	16 820	16 939	201 959
Investissement	6 600	6 600	6 600	6 600	6 600	6 600	6 600	6 600	6 600	6 600	6 600	6 683	79 283
B. TOTAL	28 795	28 795	28 795	28 795	28 795	28 795	28 795	28 795	28 795	28 795	28 795	29 049	345 794
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	- 28 795	- 28 795	- 28 795	4 205	- 28 795	- 28 795	- 28 795	- 28 795	- 8 795	- 28 795	- 28 795	- 29 049	- 292 794
SOLDE CUMULE (1) + (2)	296 599	267 804	239 009	243 214	214 419	185 624	156 829	128 034	119 239	90 444	61 649	32 600	